

NOTE DE PRESENTATION DES INFORMATIONS FINANCIERES

Monsieur le Président rappelle l'article 107 de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 qui a inséré deux alinéas à l'article L2313-1 du CGCT : « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Contexte :

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales (CCPVM) est née au 1er janvier 2017 de la fusion de la Communauté de Communes de la Porte des Hautes Vosges (Remiremont, Saint Etienne les Remiremont, Saint Nabord, Eloyes, Vecoux, Dommartin les Remiremont), de la Communauté de Communes des Vosges Méridionales (Plombières les Bains, Le Val d'Ajol et Girmont Val d'Ajol), et du rattachement de la ville de Saint Amé (issue de la Communauté de Communes de Terre de Granite). Elle compte 29 683 habitants au 1er janvier 2019.

La CCPVM applique la fiscalité professionnelle unique.

Après avoir défini l'ensemble de ses compétences en 2017 et 2018, la CCPVM met en œuvre les projets définis (construction d'une micro-crèche intercommunale à Eloyes, ouverture d'une antenne de la médiathèque intercommunale au Val d'Ajol, extension de l'école intercommunale de musique, cofinancement de la fibre optique sur le territoire, définition d'une politique de développement touristique du territoire, soutien à l'activité économique, mise en œuvre de la réforme des attributions de logement social, signature de la convention territoriale globale en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale et le Département, mise en œuvre du programme d'aménagement des berges, de la prévention des inondations, mise en œuvre de la politique de la ville....)

Chiffres clés 2018 :

Budget général	2 017	2018
Recettes réelles de fonctionnement	19 615 433,21	20 718 792,12
Dépenses réelles de fonctionnement	17 389 239,19	18 260 560,50
MARGE BRUTE	2 226 194,02	2 458 231,62
Intérêts de la dette	146 611,87	139 884,52
EPARGNE Brute (CAF brute)	2 079 582,15	2 318 347,10
Remboursement dette en capital	421 817,89	443 590,82
EPARGNE NETTE (disponible)	1 657 764,26	1 874 756,28
Coefficient d'épargne (marge brute /RRF)	0,1135	0,12
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	0,106	0,09
Taux d'endettement (intérêt + capital / RFF)	0,03	0,03
Rem dette en capital / CAF	0,2	0,19
Encours dette	4 705 415,23	4 261 637,00
Encours / CAF	2,26	1,84
Budget consolidé		
Recettes réelles de fonctionnement	19 727 139,51	20 966 551,26

Dépenses réelles de fonctionnement	17 510 919,47	18 407 154,20
MARGE BRUTE	2 216 220,04	2 559 397,06
Intérêts de la dette	160 004,60	152 292,68
EPARGNE Brute (CAF brute)	2 056 215,44	2 407 104,38
Remboursement dette en capital	450 848,28	473 605,78
EPARGNE NETTE (disponible)	1 605 367,16	1 933 498,60
Coefficient d'épargne (marge brute / RRF)	0,11	0,12
Taux d'épargne brute (EB/RRF)	0,1	0,11
Taux d'endettement (intérêt + capital / RFF)	0,03	0,03
Rem dette en capital / CAF	0,22	0,20
Encours dette	5 090 590,40	4 616 797,00
Encours / CAF	2,48	1,92

Orientations 2019 :

Une attention particulière devra être apportée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à une optimisation des recettes.

Les dépenses réelles de fonctionnement évolueront en fonction des transferts progressifs de compétences issues des communes mais seront compensées par une diminution des attributions de compensation grâce au mécanisme de la fiscalité professionnelle unique.

Les principaux projets d'investissement sont la construction d'une micro-crèche à Eloyes (de 10 places dans un premier temps avec possibilité d'extension à 20 places), les aménagements de berges, le déploiement de la fibre optique, les travaux d'aménagement de la zone d'activités de la Croisette et la réfection de la voirie d'accès à la déchetterie de Saint-Nabord, les travaux d'accessibilité des bâtiments intercommunaux, l'acquisition d'un bâtiment pour l'école de musique intercommunale, l'aménagement de l'étang du Villeraïn.

BUDGET GENERAL

Budget primitif 2019	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	4 442 549.12	4 442 549.12
FONCTIONNEMENT	20 450 974.41	20 450 974.41
TOTAUX	24 893 523.53	24 893 523.53

BUDGET ZONE D'ACTIVITE DE LA CROISSETTE

Budget primitif 2019	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	451 900.42	451 900.42
FONCTIONNEMENT	377 164.44	377 164.44
TOTAUX	829 064.86	829 064.86

BUDGET URBANISME -ADS

Budget primitif 2019	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	17 855.51	17 855.51
FONCTIONNEMENT	148 452.00	148 452.00
TOTAUX	166 307.51	166 307.51

Les données concernant le personnel :

Le personnel intercommunal compte au 31 décembre 2018, 70.81 équivalent temps plein (67 titulaires, 22 contractuels), avec une moyenne d'âge de 44 ans. 72 % des agents sont des femmes. La Communauté de Communes compte différents services (administratif, technique, relais des assistants maternels, médiathèque, crèche multi accueil, école de musique, portage des repas à domicile). Les charges de personnel se montent à 2 796 688.00 euros en 2018.

